

Grogne au congrès des maires de France : ce dont les élus locaux se plaignent



Alors que se réunissent près de 12 000 maires à l'occasion de leur congrès annuel, le mécontentement des élus locaux semble toucher toutes les sensibilités politiques, y compris le PS.

Avec Philippe
Laurent

Atlantico : A quelques mois des élections municipales, les maires semblent de plus en plus remontés contre l'exécutif et le climat promet d'être tendu. Quels sont les principaux motifs de cette colère ? Quels sont les doléances des maires ?

Philippe Laurent : D'abord les maires éprouvent le sentiment désagréable que les décideurs nationaux ne leur font pas confiance. Les rapports accusatoires se succèdent, **certains ministres se comportent en donneurs de leçons, le ministère des Finances a fait des élus locaux et des maires en particulier de commodes boucs émissaires.** Tout ceci crée un climat effectivement tendu, car les maires n'ont aucunement le sentiment d'avoir démerité ces dernières années. Bien au contraire, ils pensent être le dernier rempart du « vivre ensemble », dans une société en voie de lente désagrégation.

Ensuite, et plus concrètement, il y a le « double discours » national : vous dépensez trop, mais vous devez continuer à développer l'offre de service public et les investissements. Et bien nous disons très clairement : assez d'hypocrisie. Définissons un bon contenu et le niveau des politiques publiques que nous souhaitons, et mettons nous d'accord sur leurs modalités de mise en œuvre. Evitons les faux-fuyants et les faux procès.

Enfin, et encore plus concrètement, il y a les finances. Baisse historique des dotations (que n'aurait-on dit si un gouvernement de droite avait osé...), charges nouvelles avec par exemple les cotisations retraite des agents ou la hausse de la TVA, ou encore la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires : **tout ceci conduit à un effet de ciseau redoutable, dont le pouvoir central ne mesure pas l'effet dévastateur sur l'investissement public local, pourtant facteur de croissance, d'emploi et de préparation de l'avenir du pays.**

La réforme des rythmes scolaires de Vincent Peillon promet d'être un dossier chaud à l'heure où seulement 4000 communes l'ont adoptée. Les maires ont-ils été livrés à eux-mêmes sur cette réforme ?

Dès le départ, **en 2012, nous avons tiré la sonnette d'alarme sur le financement et les difficultés d'organisation que ne manquerait pas de provoquer la mise en œuvre de la réforme.** Nous n'avons pas été écoutés par le ministère. Il y a un an, le président de la République avait accepté, lors de notre congrès, un délai d'un an supplémentaire.

Aujourd'hui, avec les premières expériences, nous voyons d'une part que le coût réel est supérieur à ce que nous avons estimé (de 150 à 300, voire 400 euros par enfant scolarisé, une charge nouvelle pour les communes qui pourrait approcher les 2 milliards d'euros en année pleine !), d'autre part que la mise en œuvre est parfois très complexe par suite notamment du manque d'encadrement compétent des enfants, et enfin que la réforme elle-même, dans ses fondements, n'est pas pertinente dans certaines circonstances et sur certains territoires. Cela fait quand même beaucoup pour une évolution sensée être consensuelle... C'est la raison pour laquelle nous sommes nombreux à proposer un réexamen approfondi des principes et des modalités de cette réforme qui, en outre, ne nous semble pas venir au bon moment : il faut en effet commencer par les programmes et la formation des maîtres, poursuivre par le calendrier annuel, puis terminer par les rythmes hebdomadaires. C'est le bon sens, évidemment.

En l'absence du président de la République, le Premier ministre devra également aborder d'autres thèmes embarrassants comme les plans locaux d'urbanisme, les dotations d'Etat ou encore les deux milliards de charges nouvelles qui grèveront le budget des communes. De manière générale, les maires ont-ils les moyens de répondre aux nouvelles contraintes qui pèsent sur eux ?

S'agissant des plans locaux d'urbanisme, le projet de loi Duflot prévoyait initialement de les rendre obligatoirement intercommunaux. Nous étions totalement opposés à cette obligation, car pour nous l'intercommunalité est un outil au service des communes et doit donc être choisie, tant dans son périmètre que dans ses compétences. Heureusement, un amendement parlementaire a permis que les communes recouvrent la liberté de s'opposer à cette obligation.

S'agissant des finances, les choses sont claires : pour le secteur public local, entre baisse des recettes et hausse des dépenses obligatoires, ce sont 3,5 milliards qui « disparaissent » en quelque sorte, qui ne peuvent pas être affectés au service public. Cela représente 10% de la capacité d'autofinancement. Or, les maires, prudents, ne combleront pas cette diminution de l'autofinancement par une progression de l'endettement. Il y aura donc poursuite de la baisse des investissements publics locaux, avec des suppressions d'emplois à la clé : 3,5 milliards de moins d'investissement, c'est en gros 30 000 emplois supprimés dans le BTP. **A moins que les élus locaux ne choisissent de diminuer notablement le niveau de service public : moins de places de crèches, moins de personnel dans les écoles, moins d'auxiliaires de vie chez les personnes âgées...** Dans tous les cas, c'est vers un rétrécissement de l'action publique de proximité, utile à la vie quotidienne des gens, que nous nous dirigeons.

La majorité des maires sont socialistes. Existe-t-il un décalage entre l'exécutif et les élus locaux ? Le pouvoir est-il assez l'écoute ? Tient-il compte des remontées du terrain ?

Non, la majorité des maires est sans étiquette. Seule la majorité des maires de grandes villes est socialiste. **Mais oui, il existe un certain décalage entre l'exécutif et les élus locaux, l'affaire des rythmes scolaires le montre parfaitement.**

Cela étant, il me semble que le vrai problème réside dans le système institutionnel que nous connaissons en France, et qui n'est absolument pas adapté à l'époque que nous vivons. Il faut être souple et adaptable, l'administration centrale reste rigide et uniforme. Il faut faire surgir l'innovation dans les territoires, **le pouvoir central ne sait pas faire confiance aux acteurs locaux.** Il faut mobiliser toutes les énergies locales, l'Etat enferme tout le monde dans un carcan normatif, qui ne fait que donner bonne conscience à quelques hauts fonctionnaires. Le logiciel de l'Etat est grippé. Il n'est plus capable de « sentir » le pays. **Si les maires jettent l'éponge, le risque est immense de voir le pays s'enfoncer dans une grave crise morale et sans doute politique.**

Comment est interprétée l'absence du président de la République ?

Pour celles et ceux d'entre nous dont c'est le dernier congrès, cette absence est évidemment dommage. La plus haute autorité de la République aurait pu en effet leur rendre un hommage mérité, par sa présence toujours appréciée lors de notre congrès, même si elle n'est pas systématique. Ceci étant, il ne faut pas tirer d'enseignement particulier de cet état de fait. La République sera elle bien présente dans notre congrès, car, en France, elle est tout aussi chez elle à la mairie qu'à l'Elysée. C'est ce qui fonde la relation particulière entre l'Etat et les maires, dont nous devons ensemble veiller à ce que la crise que nous connaissons ne la détruise pas.